



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 24 février 2022

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre,
au nom de M. le Président de la République**

36^{ème} dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France

Paris

Jeudi 24 février 2022

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les ministres,
Madame Brigitte MACRON
Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le président du Conseil économique, social et environnemental,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Madame la maire de Paris,
Madame la présidente du Conseil régional d'Ile-de-France,
Monsieur le président du CRIF,
Mesdames et messieurs,

Comme vous le savez tous, le Président de la République regrette très vivement de ne pouvoir être parmi vous ce soir puisqu'il est en ce moment même à Bruxelles, où il préside un Conseil européen extraordinaire convoqué en urgence sur la situation en Ukraine.

L'agression militaire déclenchée cette nuit par la Russie constitue un acte de guerre, une infraction manifeste à toutes les règles du droit international et un manquement assumé aux engagements politiques pris par le président russe.

Nous devons à nos amis ukrainiens un soutien et une solidarité absolus dans l'épreuve qu'ils subissent. Nous devons, au-delà des condamnations portées dans les enceintes internationales compétentes, répondre par des actes forts et concrets de soutien et de sanctions à la hauteur de la gravité de cette situation inédite depuis des décennies. Nous avons tous ici le sens de l'histoire et savons ce qu'ont été les longs efforts qui ont permis à notre continent européen d'établir au cours de ces 70 dernières années un équilibre fondé sur des valeurs de paix, de liberté des peuples et de souveraineté des États. Nous devons nous montrer unis et déterminés pour défendre cet acquis fondamental.

Le Président de la République m'a fait l'honneur et le plaisir de me demander de le représenter et de prononcer en son nom l'intervention qu'il avait préparée à votre intention.

Enfin. Après deux années d'annulation du fait des contraintes sanitaires, ce rendez-vous important pour vous, pour moi et pour la vie de la Nation qu'est le dîner du CRIF peut se tenir.

Je veux commencer mon propos par deux hommages. Le premier vous concerne, Monsieur le Président, cher Francis KALIFAT. Au moment où vous vous apprêtez à quitter vos fonctions, je veux, au nom de la Nation, vous remercier. Merci pour ces années à la tête du CRIF. Des années au service des Juifs de France. Des années d'engagement pour notre République.

Je tiens également à saluer une personnalité qui nous était tous chère ici. Raphaël ESRAIL avait seulement 18 ans quand, étudiant à l'École Centrale de Lyon, il entra en Résistance. Chargé de la confection de faux papiers, celui qui se faisait alors appeler Paul RAOUL sauva, par ses actions, des dizaines de vies. Arrêté, torturé, il fut déporté dans le camp d'Auschwitz. Y réchappant, il mena une vie de travail et se tut, longtemps, avant de faire le choix, à la fin des années 1980, de transmettre, beaucoup. D'accomplir auprès des enfants de France son devoir de mémoire.

Président de l'Union des déportés d'Auschwitz à partir de 2008, il était du voyage à Yad Vashem en janvier 2020 pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de la libération du camp. Raphaël ESRAIL est décédé le 22 janvier 2022. La

Nation lui a rendu solennellement hommage le 27 janvier dernier sous l'arc de Triomphe. Que le CRIF distingue l'association qu'il présidait par un Prix est une reconnaissance supplémentaire de tout ce que nous lui devons.

En 2018, un constat partagé. En 2019, des mesures. En 2022, des engagements tenus et de premiers résultats. Ce troisième dîner du CRIF en tant que Président de la République, dernier de ce quinquennat, est pour moi l'occasion de dresser un bilan de l'action menée ensemble.

Nous avons d'abord cherché, vous l'avez rappelé Monsieur le Président, à nommer clairement le mal, car arracher les masques sous lesquels la haine apprend à se dissimuler est la condition de toute action. Comme je m'y étais engagé devant vous, la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de la Shoah a été adoptée par la République. Cela fut parfois difficile, les extrémistes de tout bord ne manquant pas de rendre les débats houleux. Mais l'Assemblée nationale a finalement adopté solennellement cette résolution à la fin de l'année 2019.

Résultat : nos forces de sécurité, nos magistrats apprennent ainsi dans leurs écoles à mieux débusquer ses nouveaux visages, les mots dans lesquels il se drape. Nos professeurs y sont sensibilisés au cours de leur formation, pour pouvoir éveiller les consciences de tous les enfants de France.

Nous n'avons ensuite jamais cessé de traquer les actes de haine et poursuivre tous ceux qui s'en rendent coupables. Comme je m'y étais engagé devant vous, des équipes d'enquêteurs spécialisés se sont constituées partout dans sur tout le territoire. A Aix-en-Provence en partenariat avec le mémorial du camp des Milles, à Orléans avec le mémorial des enfants du Vel d'Hiv, à Caen avec le mémorial de la Paix, policiers et gendarmes reçoivent des formations spécifiques assurées par des historiens, des juristes, des psychologues spécialistes des crimes de haine.

Et les résultats, peu à peu, apparaissent : dans les commissariats et les brigades concernées, les victimes sont mieux prises en charge, l'écoute y est plus attentive, les circonstances aggravantes plus souvent retenues. Parce que les enquêteurs et les magistrats sont mieux formés, les peines prononcées sont plus dures et plus justes.

Vous avez évoqué le fléau de l'antisémitisme numérique. Cette violence qui déferle en ligne et notamment sur les réseaux sociaux, parfois à l'abri de toute régulation, est vous le savez un sujet de préoccupation majeure pour moi. Depuis le premier jour, nous agissons.

Au niveau national, avec loi relative à la lutte contre les contenus de haine en ligne, qui nous a conduit à deux avancées majeures : la mise en place du pôle nationale de lutte contre la haine en ligne auprès du Parquet de Paris et l'instauration de l'Observatoire de la haine en ligne. Nous avons parallèlement doublé les équipes d'enquêteurs de la plateforme Pharos, afin que celle-ci puisse désormais fonctionner 24/24 et 7/7.

Au niveau européen, en assumant un bras de fer avec les plateformes pour le retrait rapide des contenus de haine et en avançant vers une meilleure régulation avec le Digital Services Act, qui vient d'être approuvé par le Parlement est au cœur de la Présidence française. Je veillerai personnellement à ce que les dispositions votées soient appliquées et les engagements pris tenus. Le retrait de ces contenus de la honte en moins de 24 heures, la fin des sites miroirs : voilà ce que nous devons viser. Mais au-delà, c'est à un terreau qu'il faut s'attaquer : celui du complotisme qui prospère dans des groupes qui, sur les réseaux sociaux, se développent à l'écart de toute vérité et de toute réalité.

Après les images ignobles d'antivaccins qui ont comparé le pass sanitaire à l'étoile jaune, j'ai décidé de confier au sociologue Gérard BRONNER la présidence d'une commission sur les Lumières à l'âge numérique. Les propositions formulées par cette Commission, je les fais miennes. Et je crois que l'ensemble de ceux qui, aujourd'hui, aspirent à présider aux destinées de ce pays devraient également les endosser.

Vous m'avez souvent alerté, Monsieur le Président, sur la situation des enfants qui quittent l'école de la République parce qu'ils sont victimes d'antisémitisme, des professeurs qui, dans certains quartiers, peinent à enseigner l'histoire de la Shoah. Je ne suis pas de ceux qui jettent un voile pudique sur cette réalité et disent : cela n'existe pas. C'est là. Et c'est pourquoi nous nous y attaquons depuis plusieurs années.

Dans chaque académie, des référents sont ainsi formés pour accompagner les équipes – professeurs, assistants – qui se trouvent confrontés à des refus d'enseignement. En cas d'incident antisémite, une équipe nationale de réaction est déjà opérationnelle, et peut être déployée rapidement pour intervenir et appuyer les professeurs qui sont confrontés à ces situations inadmissibles. Je souhaite que nous étendions désormais ces dispositifs aux établissements d'enseignement supérieur qui ont été marqués par une inflation des actes antisémites ces dernières années.

Rien ne se fera sans un travail de fond, sans l'éducation et sans la culture. Je sais que cette conviction est partagée par le Consistoire et le Fonds social juif unifié dont je salue les présidents et l'engagement. Le rapport de Gérald BRONNER préconise, pour faire reculer la haine, de développer dans nos écoles une éducation à ce qu'il appelle « l'esprit de méthode ». C'est le fondement de tout et j'y suis prêt. Nous devons renouer avec cette grande tradition où l'école ne fait pas seulement des individus, mais aussi des républicains, des citoyens.

La lutte contre l'antisémitisme passe par des actions spécifiques. Donner à voir tout à la fois l'horreur à laquelle cette idéologie funeste a pu mener. Et l'extraordinaire richesse du judaïsme. Là encore, l'Etat a été au rendez-vous.

Au mémorial de la Shoah, le mur des noms a été rénové avec le soutien de l'Etat. Les budgets pour multiplier les actions dans les écoles, les collèges, les lycées ont été augmentés. Grâce au soutien de l'Etat, de la région Ile-de-France, de la Ville de Paris et de partenaires privés, le Centre Européen du Judaïsme a pu sortir de terre dans le XVII^e arrondissement de Paris et offre à ses visiteurs une plongée extraordinaire dans l'épopée conjointe de la civilisation européenne et du judaïsme.

Nous avons aussi posé des gestes symboliques forts comme la restitution de 15 œuvres qui avaient été enlevées par les nazis ou acquises par l'Etat durant l'Occupation dans des circonstances troubles. Ainsi, des tableaux de Klimt – le seul que nous avons dans les collections nationales, Chagall, Utrillo, Forain vont retrouver leurs propriétaires dans une juste opération de réparation.

« Il faut une lumière pour voir la lumière » écrit Emmanuel Levinas. C'est en assumant ces symboles, en assumant le combat contre l'obscurantisme et pour la raison que nous ferons reculer ceux qui, s'en prenant aux Juifs, s'en prennent à la France, à nos valeurs, à ce que nous sommes.

Il y a encore tant à faire. Certes, les actes antisémites sont en 2021 en diminution de 14% par rapport à l'année 2019, dernière année de référence puisque sans confinement. Certes, la diminution de moitié des agressions antisémites sur les personnes est une bonne nouvelle. Mais chaque agression est une agression de trop. Et des insultes aux profanations de plus en plus nombreuses de cimetières juifs, des courriers anonymes aux agressions dans le bus, dans le métro, dans la rue en passant par des propos indignes tenus par de hauts responsables politiques, qui ne voit que le vent mauvais souffle encore ? Qui ne voit, à nos portes, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, partout en Europe et jusque dans certaines instances internationales, cette banalisation

du mal qui rampe là même où nous espérons naïvement l'avoir expurgé à jamais ?

Alors oui, dans les mois et les années à venir, vous pouvez compter sur moi pour continuer le combat. Sans relâche.

Ce combat est international. Comme vous, je m'inquiète de la résolution des Nations unies sur Jérusalem qui continue d'écarter, à dessein et contre toute évidence, la terminologie juive de « mont du Temple ». Vous connaissez mon attachement à Jérusalem. Jérusalem est la capitale éternelle du peuple juif. Je n'ai jamais cessé de le dire. Cela n'empêche en rien de reconnaître et de respecter l'attachement d'autres religions à cette ville, et c'est dans cet esprit que j'ai moi-même parcouru la vieille ville à pied en 2020 et visité chacun des lieux saints juif, chrétien et musulman. Mais effacer la part de judéité de Jérusalem n'est pas acceptable.

Comme il n'est pas acceptable qu'au nom d'un combat juste pour la liberté, des associations abusent de termes historiquement chargés de honte comme pour qualifier l'Etat d'Israël. Comment oser parler d'apartheid dans un Etat où les citoyens arabes sont représentés au gouvernement, au Parlement, occupent des postes de direction et des emplois à responsabilité, où tous les citoyens, quelle que soit leur religion, ont compris que leur seule espérance est la paix ensemble ? Ce n'est pas en affirmant de telles contre-vérités que des associations qui prétendent poursuivre un objectif de paix remplissent leur vocation.

Le combat contre l'antisémitisme est européen. Je l'ai dit le 27 janvier dernier à l'occasion de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, la France a choisi de faire de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme une des priorités de sa Présidence.

Le combat est et reste bien sûr national. La France, qui accueille la première communauté juive d'Europe, se doit de montrer la voie.

Combat pour améliorer encore le fonctionnement de notre justice. « *C'est comme si elle avait été tuée une seconde fois* » : combien de fois ai-je entendu ces mots pour évoquer Sarah HALIMI, dont le meurtrier a été reconnu irresponsable pénalement ? Si comme Président de la République, je suis garant de l'indépendance de la Justice, je n'ai pas à commenter une affaire sur laquelle notre plus haute juridiction – la Cour de Cassation – aura à statuer dans les prochains mois, j'entends ce cri du cœur.

Voilà pourquoi, j'ai demandé au Garde des Sceaux de créer une commission pour évaluer la manière dont procède la justice face à des personnes irresponsables. Cette commission, à laquelle vous avez largement été associé, a abouti à la loi du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure. Désormais, une limite est posée à l'irresponsabilité pénale d'un auteur qui a consommé des stupéfiants. L'abolition du discernement pourra ne plus être prononcée si la consommation de stupéfiants a été volontaire. C'est une avancée importante pour notre société et pour les victimes, même si je sais que cela n'efface jamais, jamais la douleur des familles.

Combat pour mieux lutter contre les actes anti religieux. Comme je m'y étais engagé devant les représentants des cultes et notamment devant vous monsieur le Grand Rabbin, j'ai chargé deux députés (Isabelle Florennes et Ludovic Mendes présents ce soir) d'une mission sur le sujet. Ils remettront leur rapport dans quelques semaines. J'attends des propositions fortes. Car c'est l'honneur de notre République de protéger ceux qui croient et en particulier les juifs de France.

Combat bien sûr pour lutter contre le séparatisme islamisme. Ne nous cachons pas : l'antisémitisme est de plus en plus souvent le fait d'islamistes radicaux qui rendent la vie difficile aux juifs de France, qui, parfois, tuent. Conformément aux lois votées par le Parlement, nous allons amplifier notre stratégie de lutte contre le séparatisme islamiste. *Dina demalkhouta dina*. « La loi du royaume est la loi » : ce principe doit redevenir une règle pour tous les citoyens de France.

C'est pour cela que nous tiendrons bon sur la fin des imams détachés. Pour cela aussi que nous serons fermes sur le contrôle du financement étranger des lieux de culte. Et je serai à Toulouse le 20 mars prochain, avec le Président israélien, pour faire vivre la mémoire des victimes des tueries de mars 2012 et notamment aux enfants de l'école Ozar Atorah : Gabriel, Aryeh, Jonathan Sandler et Myriam Mossonego, ainsi que les militaires Imad Ibn Zlaten, Abel Chennouf et Mohamed Legouad.

Combat enfin pour faire des lieux d'éducation un sanctuaire inviolable. Nous avons, je l'évoquais beaucoup investi l'école et nous allons continuer de le faire. La nouvelle frontière est celle de l'enseignement supérieur. Des référents ont été désignés dans chaque académie. Mais, comme nous l'avons fait à l'école avec la mise en place de l'équipe nationale de réaction, nous devons aller encore plus loin. Je souhaite donc que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme soit inscrite dans tous les projets d'établissements du supérieur.

Réforme de la justice, lutte contre les actes anti-religieux, lutte contre le séparatisme, école et, je l'évoquais, régulation d'Internet : toutes ces actions doivent effectivement, Monsieur le Président, se conjuguer dans un plan global et ambitieux. Je ne sais pas si ce plan doit s'attaquer spécifiquement à l'antisémitisme ou au racisme et à l'antisémitisme, le Gouvernement aura à se prononcer. Tous les services de l'Etat doivent être mobilisés. Pour cela, nous devons sortir des sentiers battus, des mesures éculées qui ont hélas échoué, pour porter des solutions radicales, innovantes, tenter ce qui n'a jamais été tenté. Ce dont je suis sûr, c'est qu'il nous faut entraîner toute la société, l'Etat bien sûr, mais les collectivités, les entreprises, les associations, tous les citoyens. Nous ne viendrons au bout de la bête immonde par un plan que par la mobilisation générale de toute la société. Par la participation de tous.

Mesdames et Messieurs, dans quelques semaines, les Juifs de France, se retrouveront en famille à l'occasion de *Pessah*. Comme à chaque fois, cette belle et grande fête débutera le soir par cette prière - *Ma Nishtana*, au cours de laquelle les enfants chantent aux adultes quatre questions qui pourraient se résumer en une seule : « *pourquoi ce jour est-il différent des autres ?* ». *Ma Nishtana*, le doute qui ouvre des possibles. *Ma Nishtana*, le questionnement permanent. *Ma Nishtana*. Cette interrogation, qui est au fondement même du judaïsme, est aussi au fondement de ce que les Juifs de France apportent au pays.

Oui, vous êtes là, toujours, comme un miroir pour questionner la Nation, là toujours pour rappeler la République à ses valeurs. Alors, ce que je veux vous dire ce soir, c'est de cultiver cette force d'interrogation, cette force d'interpellation, c'est de chérir ces deux forces qui vous habitent car cette force d'interpellation permet à la Nation de ne jamais céder à la confusion de l'esprit et de nos valeurs, à nos âmes de ne jamais devenir « habituées », comme disait Charles PÉGUY.

Cette force d'indignation sera particulièrement utile dans la période électorale qui s'ouvre avec le lot de manipulations, d'exagérations, de contre-vérités qu'elle charrie. Cette force d'indignation d'oser porter la vérité quoi qu'il en coûte, d'oser dire, à la suite des prophètes d'Israël, "Me voici, fait la France grande et la République forte."

Vous évoquiez, Monsieur le Président, Lamartine et la proclamation voici 174 ans de la IIème République.

« *Le vent qui secoue*

*Les vergers flottants,
Fait sur notre joue
Neiger le printemps. »*

Ecrivait le premier des romantiques.

Je suis convaincu que, si nous le voulons, si nous agissons ensemble, peut succéder au temps des tempêtes que nous vivons, un nouveau printemps.

Vive la République.
Vive la France.